



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'Environnement, de l'Aménagement et
des Transports d'Île-de-France

N°1

ÉDITÉ LE 24/06/2025

Bulletin de suivi de l'étiage

Région Île-de-France

Du 15 juin au 22 juin 2025

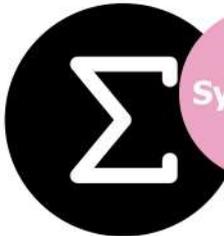


L'étiage sur internet

Hydr  **Portail**

Accédez gratuitement aux
données publiques quantitatives
relatives à l'écoulement des
cours d'eau.

Prochain bulletin d'étiage le 01 juillet 2025



Synthèse

Après une année 2024 très humide, l'hiver 2024/2025 a été assez sec. Les débits étaient alors souvent au-dessus des médianes mais sans trop d'excès. Ensuite, la saison d'étiage s'est mise doucement en place à la faveur d'un printemps plutôt sec et relativement chaud. Ces dernières semaines, la baisse des débits s'est accélérée avec l'absence totale de pluie et les fortes chaleurs.

La plupart des grandes et des petites rivières sont à la baisse et des seuils de vigilance voire même d'alerte sont franchis.

La situation des nappes est normale en juin 2025. Cela est la conséquence d'une importante recharge des nappes en 2024. Cependant, les pressions ou hauteurs d'eau mesurés dans les nappes d'eau souterraine sont actuellement en baisse.

La météo des prochains jours s'annonce encore chaude à très chaude et globalement sèche. Quelques orages sont possibles mercredi soir mais dont la localisation et l'intensité restent encore à préciser. Les débits devraient continuer leur baisse en attendant les éventuels orages.



Grandes rivières

Sur les grandes rivières, les débits sont en baisse générale suite au temps très sec de ces dernières semaines. Les stations de Gournay sur la Marne et de Pont-sur-Yonne sur l'Yonne sont même passées sous leurs seuils de vigilance. Un jaugeage a été effectué ce mardi matin permettant de corriger les débits de la Marne à la baisse. Un autre est prévu dans la semaine pour confirmer les débits de l'Yonne.

La météo des prochains jours devrait entraîner la poursuite de cette baisse.

Sur 7 stations, on compte :

2 en vigilance

0 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise



Petites rivières

Les débits des petites rivières sont eux aussi à la baisse, parfois même très fortement sur certains secteurs. Sur la dernière semaine, 3 stations ont franchi le seuil de vigilance et Blandy sur le Ru d'Ancoeur a même atteint son seuil d'alerte. Cette baisse devrait se poursuivre les prochains jours.

Sur 28 stations, on compte :

3 en vigilance

1 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise



Nappes

Aucun franchissement de seuil n'est constaté sur les points de suivi des nappes.

Sur 6 piézomètres, on compte :

0 en vigilance

0 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise

Situation météo



de la semaine passée

de la semaine à venir

Très Chaud et Sec

Chaud et Sec

Nappes

Vidange

Débits

Baisse

Bilan synthétique de la semaine passée



Jaugeages

prévus cette semaine pour valider les débits



- Gournay-sur-Marne
- Vernon
- Pont-sur-Yonne
- Pommeuse
- Saint-Chéron [Saint-Evrault]
- Montmirail

- Saint-Eugène
- Jouarre [Vanry]
- Blandy-les-Tours
- Courtomer [Paradis]
- Férolles-Atilly [La Jonchère]
- Episy (Loing)

Sommaire

Situation des rivières p.4
 Carte de suivi de l'étiage p.4
 Débits des rivières p.5
 Evolution des débits journaliers p.6
 Bilan annuel des Qm3J p.8

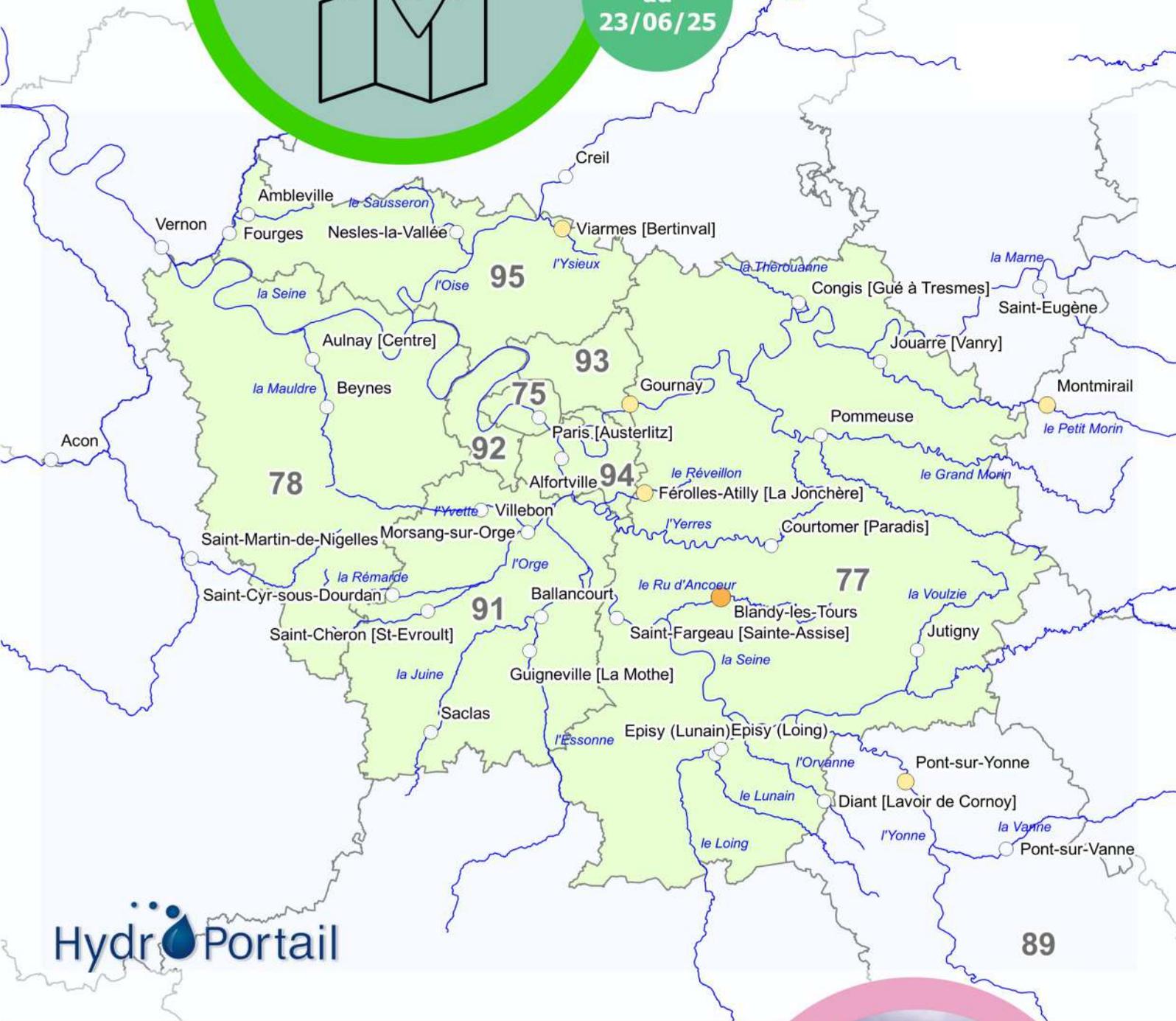
Situation des nappes p.9
 Etat des piézomètres..... p.9
 Carte de suivi de l'état piézométrique p.9
 Evolution des piézomètres p.10
 Bilan annuel des piézomètres p.13



Carte de suivi de l'étiage



Situation du 23/06/25



HydroPortail

État de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



Tableau des Qm3J*



sur la dernière période

* débit moyen sur 3 jours consécutifs, le plus faible de la période



Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	Niveau confiance	
		V	A	AR	C	N°/16/06	N°/09/06	N°1/15/06			
Grandes rivières :											
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	32 ^c	31 ^c	30	le 17/06/25	↘	
Oise	Creil	32	25	20	17	55	53	46	le 21/06/25	↘	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	83	77	74	le 21/06/25	↘	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	97	87	86	le 15/06/25	↘	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	126	120	112	le 21/06/25	↘	
Seine	Vernon	170	131	113	100	217	215	191	le 21/06/25	↘	
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	34	31	30	le 21/06/25	↘	
Petites rivières :											
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,46	0,46	0,45	le 21/06/25	↘	/
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	2,07	2,02	2,08	le 16/06/25	↘	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,59	0,58	0,52	le 21/06/25	↘	/
Essonne	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	8,4	7,7	7,3	le 20/06/25	↘	
	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4	4,6	4,6	4,4	le 21/06/25	↘	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	8,2	8,3	7,6	le 21/06/25	↘	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	3,3	3,1	2,8	le 21/06/25	↘	
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55	1,33	1,25	1,22	le 21/06/25	↘	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	16,2	15,2	14,4	le 21/06/25	↘	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,69	0,63	0,57	le 21/06/25	↘	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,68	0,72	0,64	le 21/06/25	↘	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,70	1,73	1,46	le 21/06/25	↘	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,25	0,23	0,17	le 21/06/25	↘	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	2,1	2,2	1,9	le 21/06/25	↘	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,34	0,33	0,32	le 21/06/25	↘	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,75	0,70	0,55	le 21/06/25	↘	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	1,56	1,63	1,47	le 21/06/25	↘	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,41	0,40	0,37	le 21/06/25	↘	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,045	0,050	0,031	le 21/06/25	↘	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,048	0,035	0,007	le 21/06/25	↘	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,43	0,42	0,40	le 20/06/25	↘	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	1,20	1,13	1,03	le 21/06/25	↘	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,61	0,60	0,54	le 21/06/25	↘	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	5,2	4,7	4,5	le 21/06/25	↘	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	2,35	2,29	2,52	le 15/06/25	→	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,366	0,406	0,228	le 21/06/25	↘	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,106	0,112	0,090	le 21/06/25	↘	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,66	0,60	0,45	le 21/06/25	↘	

- ^c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
- (*) station gérée par la DREAL Normandie
- (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en garantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.)
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.)

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météo. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Évolution des QJ* et des précipitations**

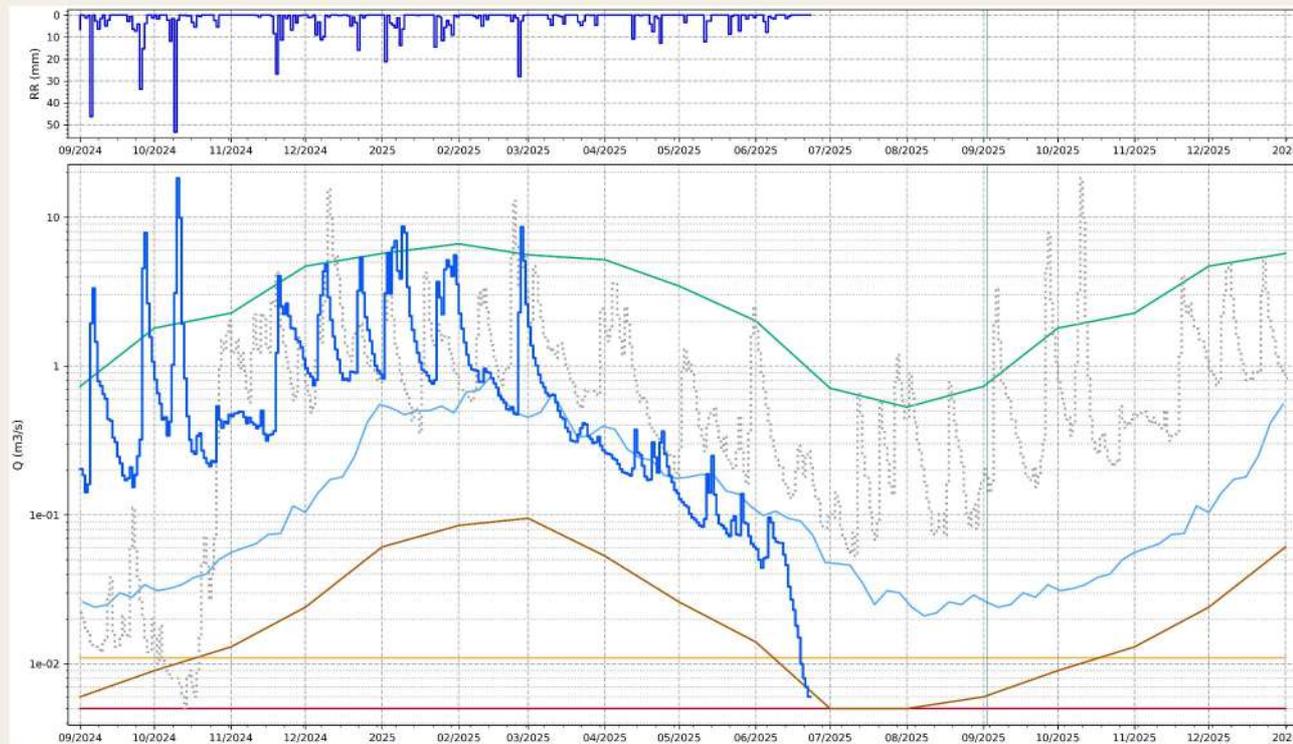


depuis septembre 2024

* débits moyen journaliers (en m³/s)
** précipitations journalières (en mm)



Le Ru d'Ancoeur à Blandy-les-Tours



Commentaire : Le Ru d'Ancoeur à Blandy a vu ses débits plonger la semaine dernière. Un jaugeage a été effectué pour valider les débits et un niveau très bas a été constaté. La station frôle maintenant son seuil de crise. Une nouvelle mesure de terrain est programmée cette semaine afin de fiabiliser la donnée.

État



Qm3J

0.007 m³/s

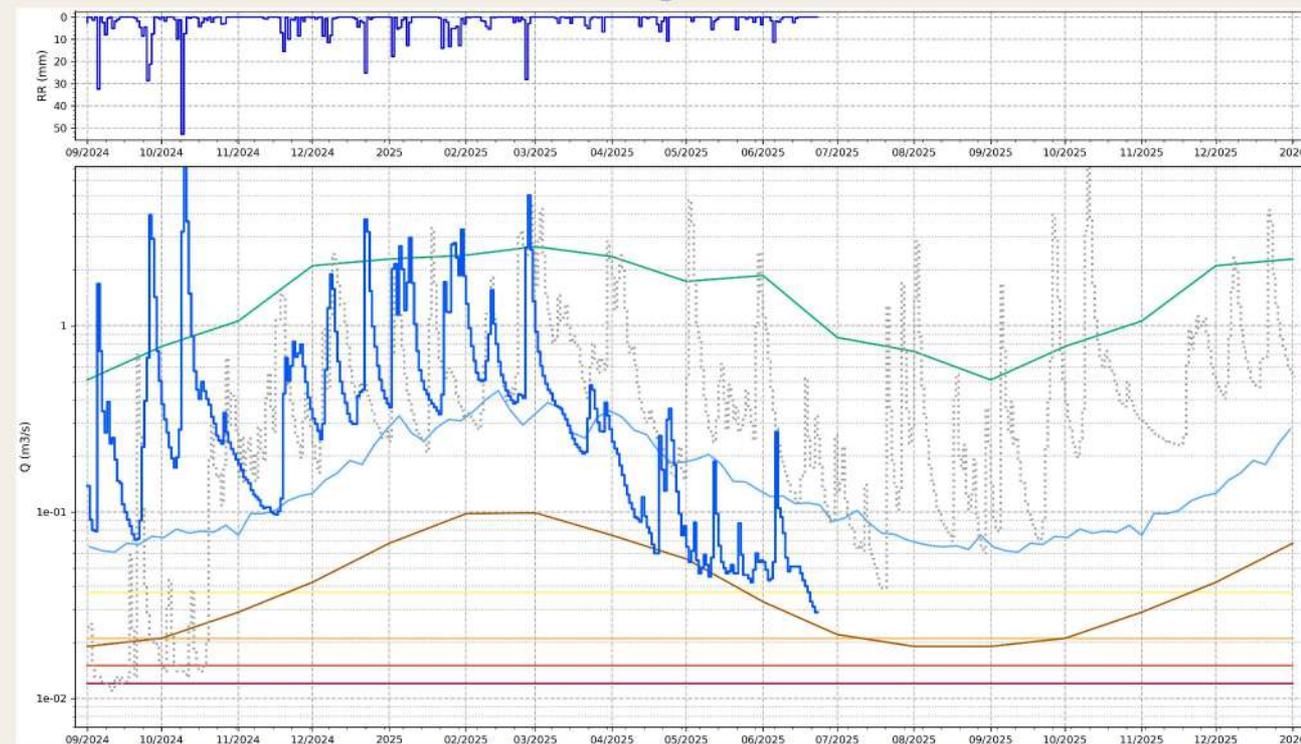
État



Qm3J

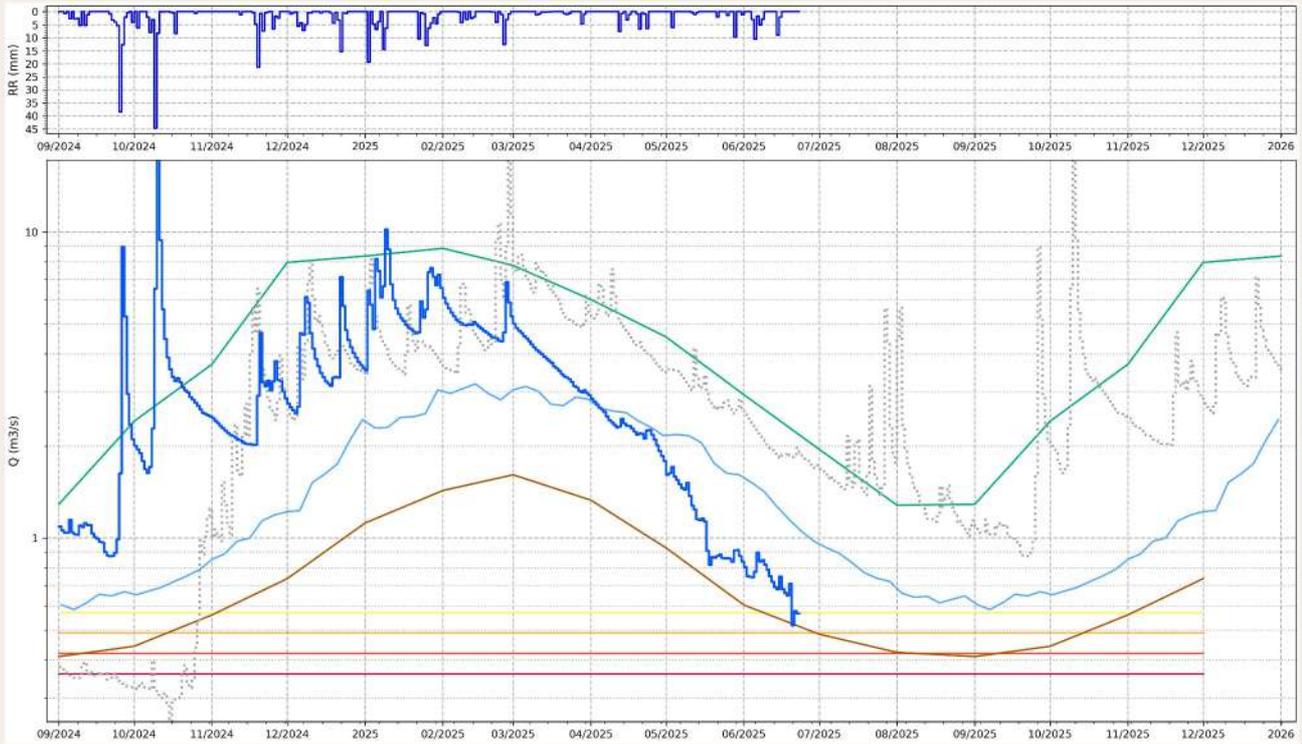
0.031 m³/s

Le Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère]



Commentaire : À cause d'un printemps globalement sec, les niveaux du Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère] sont largement sous la médiane voire proche de la quinquennal sèche. La baisse devrait se poursuivre les prochains jours. Elle pourrait être atténuée par les possibles orages annoncés pour mercredi soir.

Le Petit Morin à Montmirail



État

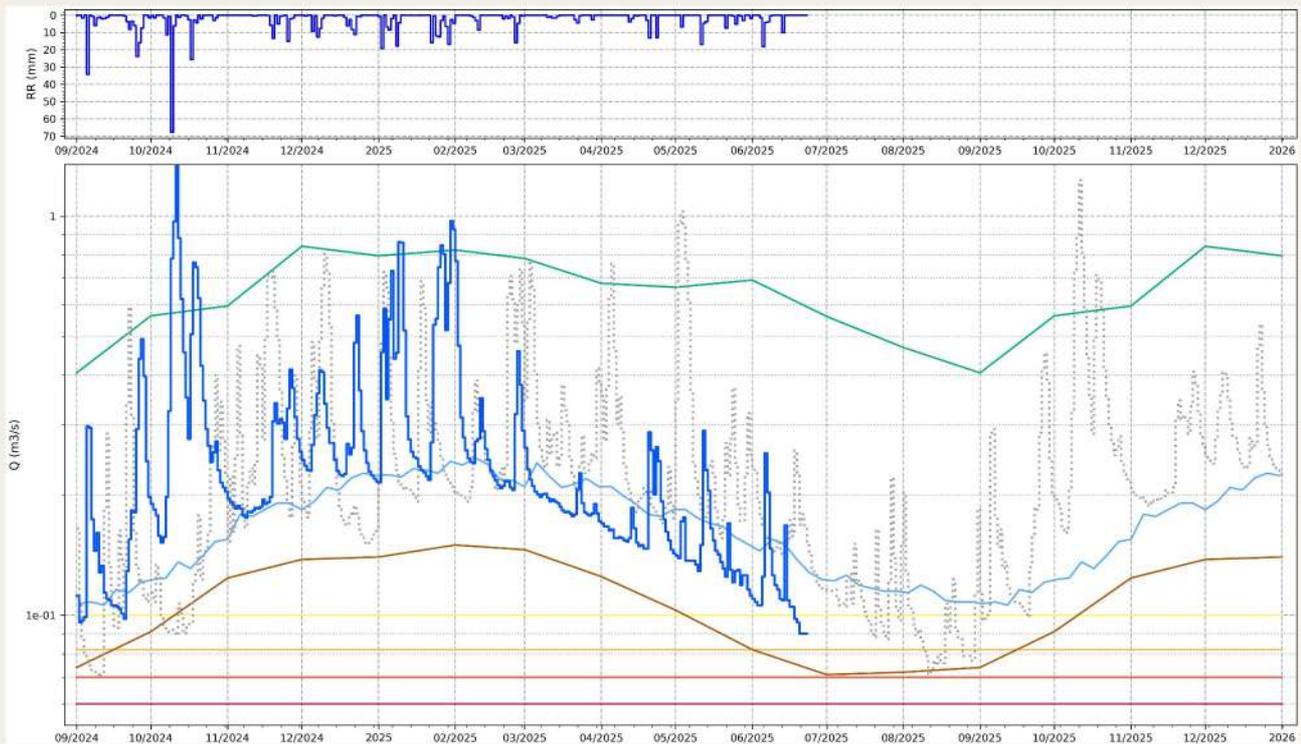


Qm3J

0.55
m³/s

Commentaire : Le Petit Morin à Montmirail a vu ses débits baisser assez fortement tout au long du printemps. Ce week-end, la station de Montmirail a fini par franchir son seuil de vigilance et s'approche de la quinquennal sèche.

L'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval]



État



Qm3J

0.09
m³/s

Commentaire : L'Ysieux à Luzarches [Moulin de Bertinval] s'est situé tout le printemps sous la médiane. En l'absence de pluie ces dernières semaines, la baisse des débits s'est accentuée et le seuil de vigilance a été franchi la semaine dernière. La baisse devrait se poursuivre les prochains jours.

Légende des graphes:

- Débits journaliers
- - - - Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- |||| Précipitations journalières (Antilope)

Retrouvez les données des débits à toutes les stations sur le site www.hydro.eaufrance.fr.

HydrPortail

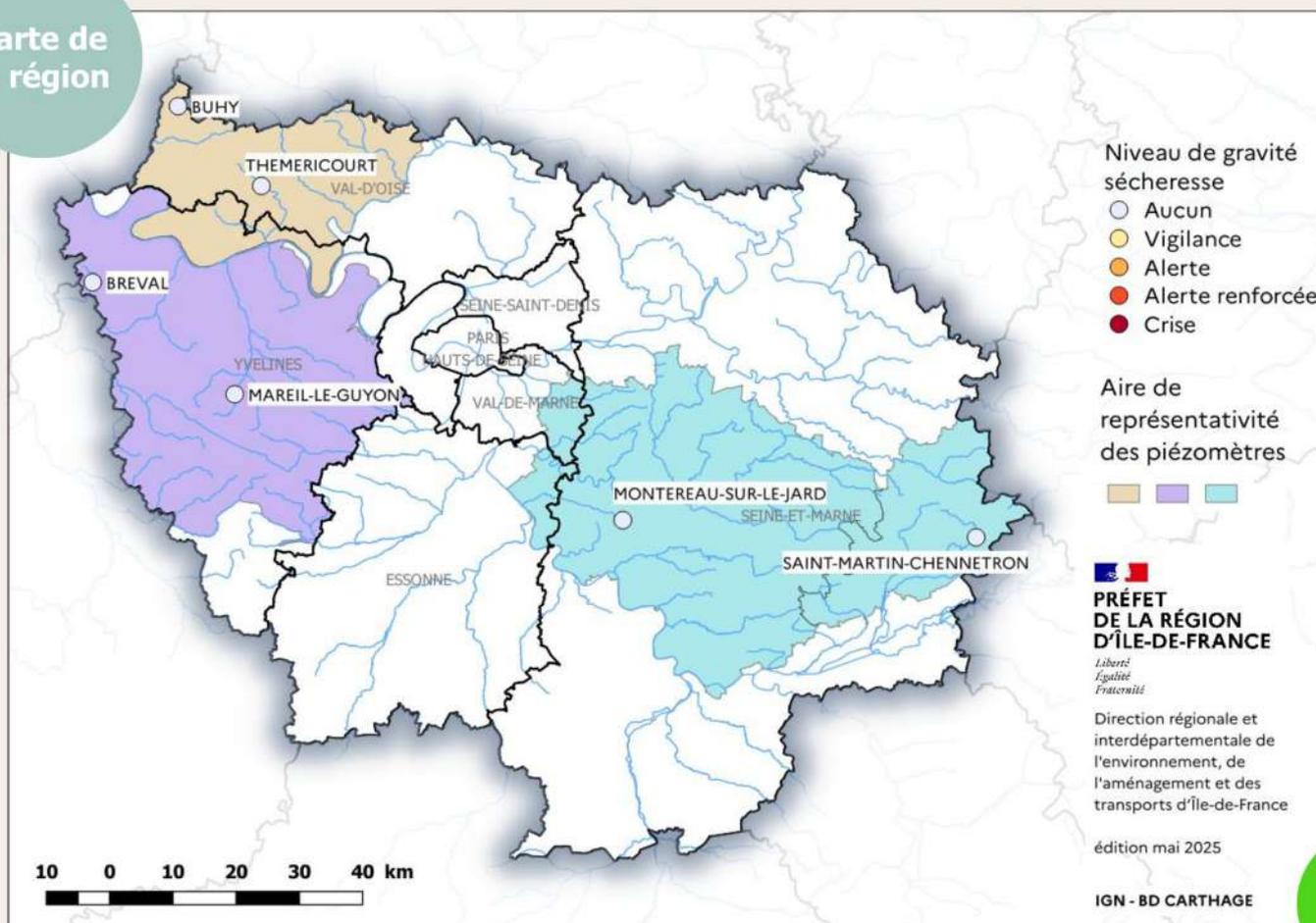




Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF)				N°/ Semaine 23 16/06	N°/ Semaine 24 09/06	N°1		Tendance moyenne
		V	A	AR	C			Semaine 25 15/06	Semaine 25 22/06	
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	46,65	46,53	46,54	le 22/06/2025	Stable
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	71,99	71,72	71,42	le 22/06/2025	Baisse
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	114,71	114,61	114,54	le 20/06/2025	Baisse
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	77,59	77,49	77,43	le 22/06/2025	Baisse
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	52,58	52,47	52,42	le 16/06/2025	Baisse
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	140,04	139,83	139,65	le 22/06/2025	Baisse

En semaine 25, la tendance des points de suivi est en baisse. Seul le piézomètre le plus réactif de Buhy présente un niveau momentanément stable en raison de l'important épisode de précipitations du 13 juin.

Carte de la région





Nappe de la craie du Vexin français

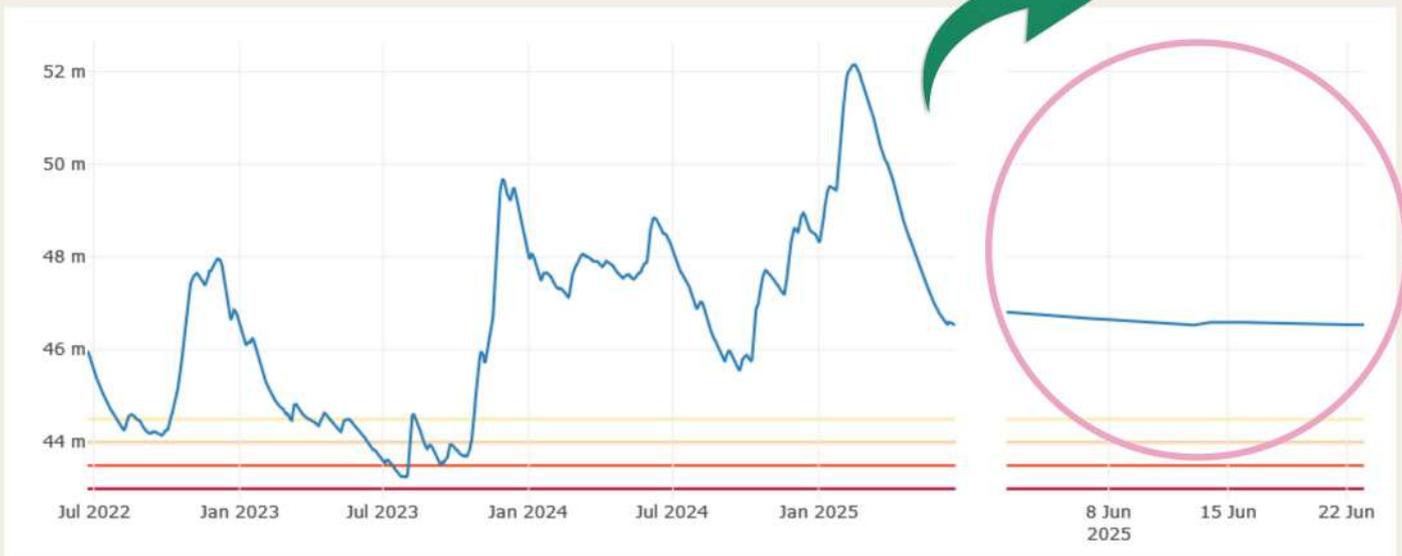
sur 3 ans



À Buhy, la nappe de la craie est réactive. L'important épisode de précipitations du 13 juin a provoqué une stabilisation temporaire du niveau piézométrique à Buhy. Toutefois, le risque de franchissement de seuil pendant la saison d'été est existant en cas de déficit de précipitations. A Théméricourt, les niveaux sont hauts et la vidange est effective depuis le 15 avril.

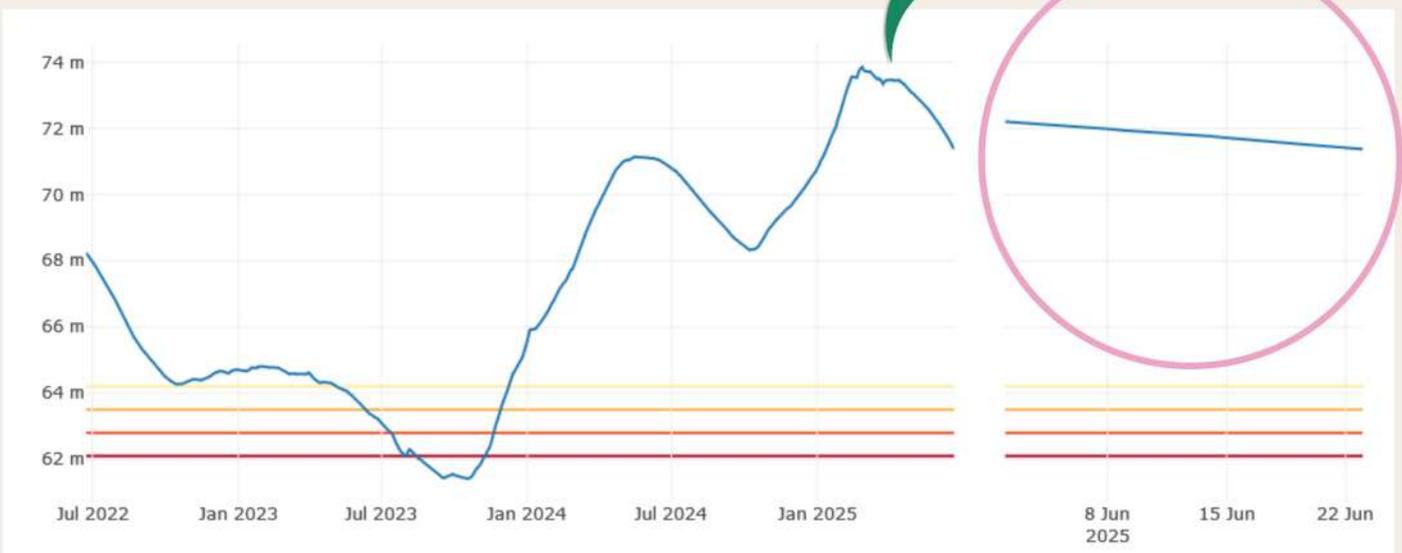
Buhy

Zoom sur les 3 dernières semaines



Théméricourt

Zoom sur les 3 dernières semaines





Nappe du Champigny en Brie

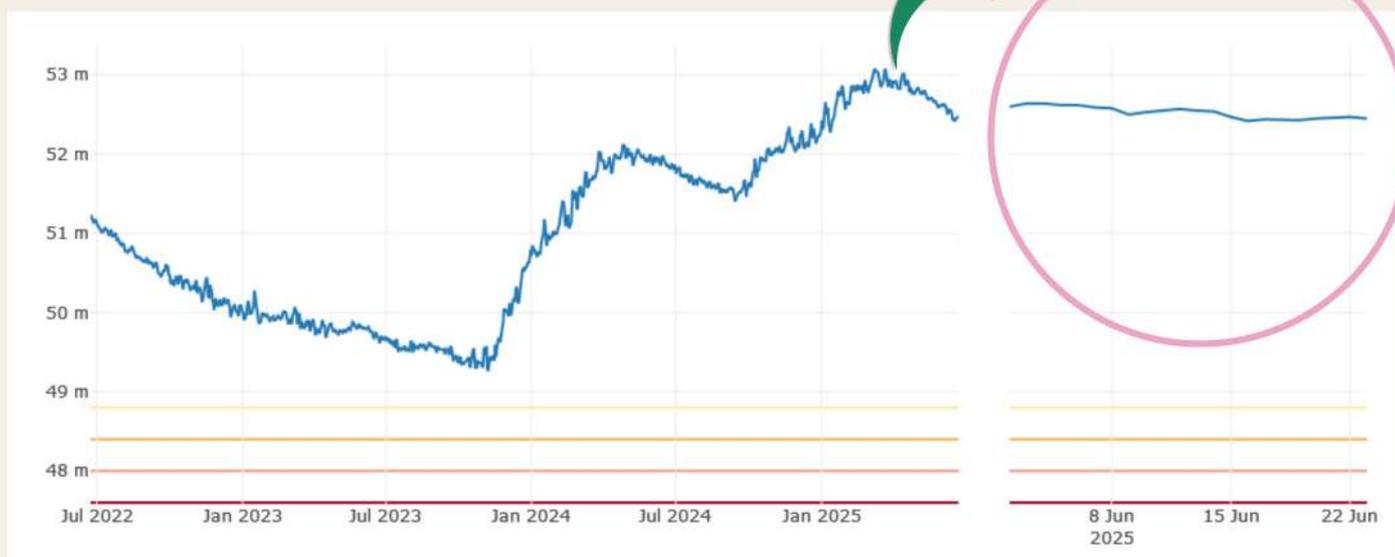
sur 3
ans



À Beauchery-Saint-Martin (Champigny Est), le niveau baisse depuis début mars. A Montereau-sur-le-Jard (Champigny Ouest), le niveau est en baisse depuis mi-mars. Le risque de franchissement d'un seuil est faible pour l'été 2025.

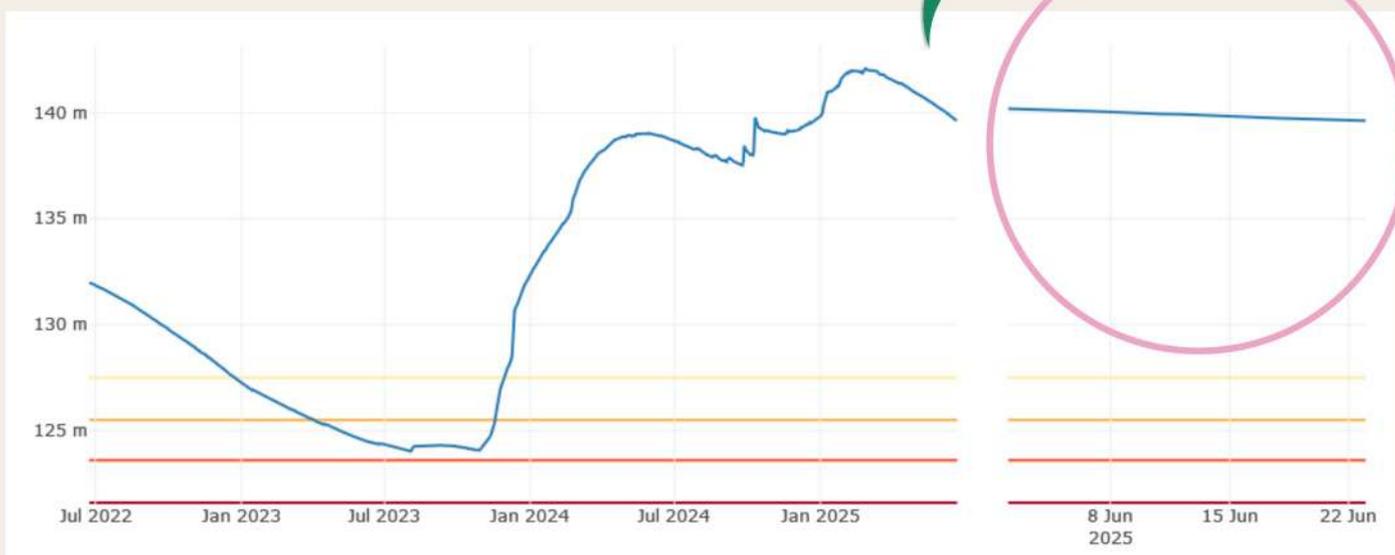
**Zoom sur les 3
dernières semaines**

● Montereau-sur-le-Jard



**Zoom sur les 3
dernières semaines**

● Saint-Martin-Chennetron





Nappe du tertiaire du Montois à l'Hurepoix

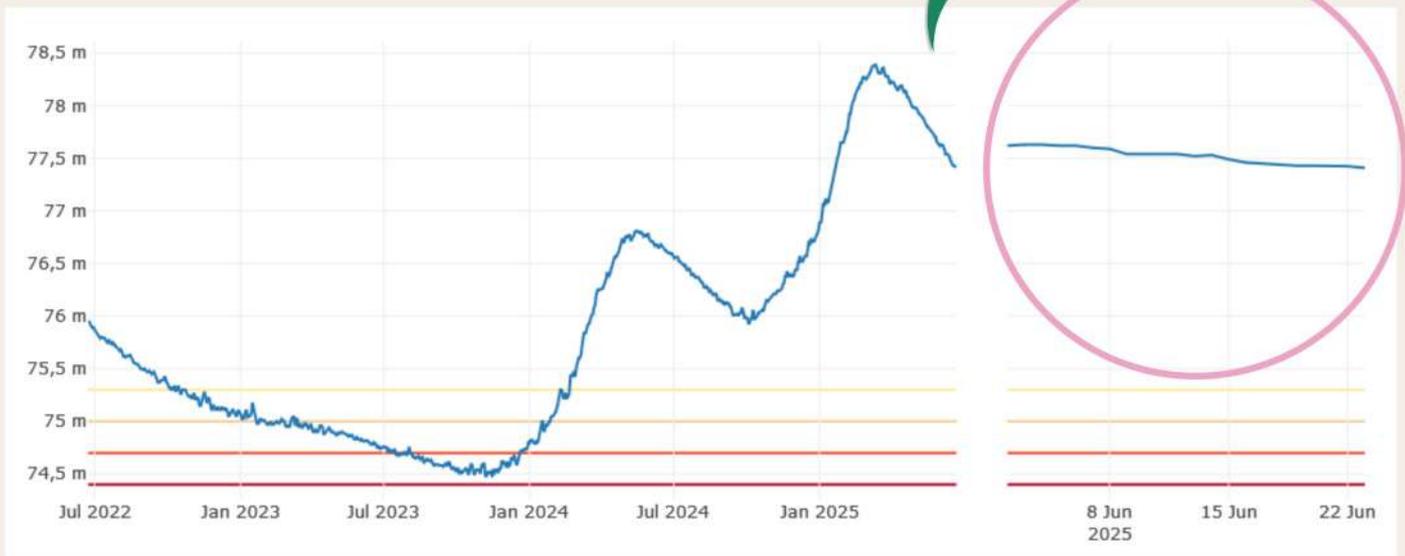
sur 3 ans



À Mareil-le-Guyon, le niveau de la nappe de l'Éocène est en baisse depuis mi-mars. Sur ce point de suivi, le risque de franchissement d'un seuil est faible pour l'été 2025 compte-tenu de l'importante recharge 2024-2025. A Bréval, la vidange est effective depuis début mars.

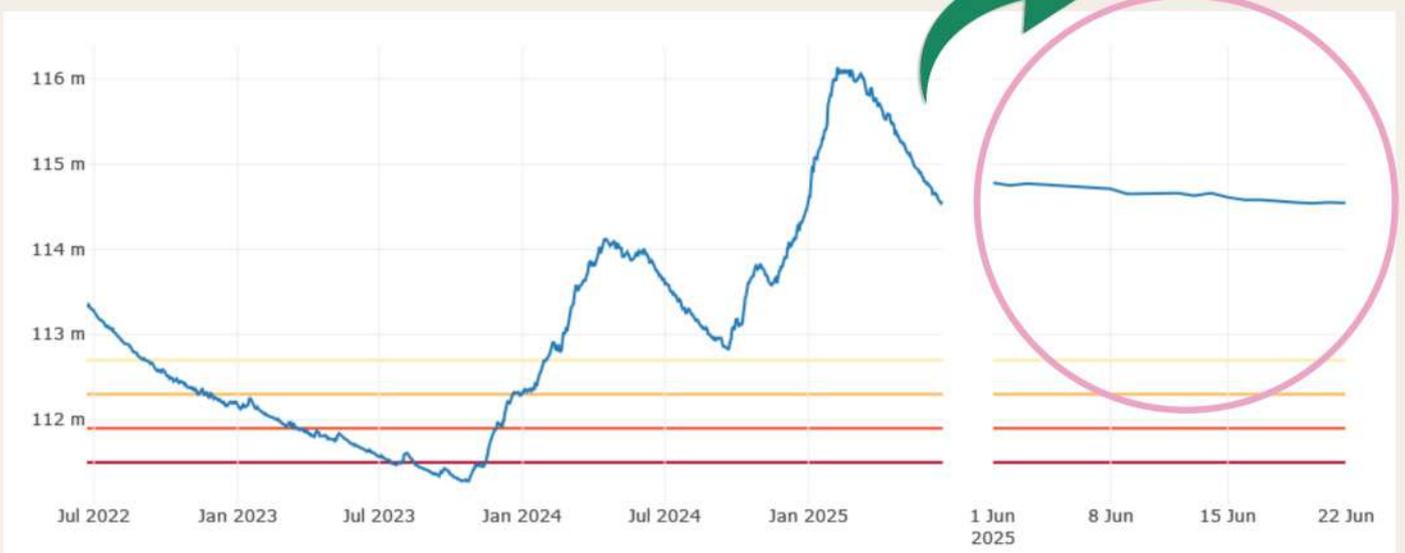
Mareil-le-Guyon

Zoom sur les 3 dernières semaines



Bréval

Zoom sur les 3 dernières semaines



01 juillet 2025

Tout savoir sur
l'étiage en
Île-de-France



Liens
utiles

L'étiage sur internet

- **DRIEAT**

<http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

- **DREAL Normandie**

<http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html>

- **DREAL Centre - Val de Loire**

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>

Données rivières en ligne

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne

<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages

<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau sur le site national Vigieau

<https://vigieau.gouv.fr/>

Contact

driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr





**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Paris, le 24/06/2025

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 6 08 92 55 18

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 15/06/2025 au 22/06/2025

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 6 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté d'orientations de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Vigieau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>